

coût de production excédant de plus d'un tiers celui de n'importe quelle autre grande ville du Canada.

[Traduction]

Je leur ai dit que nous ne songions pas à créer une société de la Couronne pour une seule ville. Si nous en créons une pour Montréal, pourquoi pas pour Toronto, Rimouski, Sept-Îles, Vancouver, Rainy River...

Des voix: Ou Winnipeg.

L'hon. M. Kierans: Ou Winnipeg, Joe.

L'hon. M. Asselin: Et la CSN? Que dit-elle?

L'hon. M. Kierans: Mais cela n'intéresse pas la CSN. La CSN s'intéresse à la CSN.

Dans le cas présent, le syndicat déclare: «Administrez et réglez les affaires de cette compagnie.» Je réponds que cela ne nous regarde pas. Nous accordons 10,000 contrats et nous comptons que ceux qui ont obtenu ces contrats selon le jeu de la libre concurrence accomplissent pour nous un certain travail. S'ils ne font pas ce travail, nous les remplaçons.

M. Valade: Puis-je poser une question au ministre?

L'hon. M. Kierans: A la fin de mes remarques, si le député n'y voit pas d'inconvénient. Or, le syndicat vient me trouver et me dit, «Trouvez-vous un autre employeur. L'an dernier, vous nous avez trouvé Lapalme; trouvez-nous un autre entrepreneur». Je dis qu'il est trop tard. Nous avons déjà accordé les contrats. Nous les avons signés et nous les respecterons.

Des voix: Bravo!

L'hon. M. Kierans: Ainsi, selon la dernière proposition—je le dis pour ceux qui s'y connaissent en questions syndicales—je devrais aller dire aux cinq entrepreneurs heureux: «Vous allez tous vous inscrire à la CSN ou vos contrats seront annulés». Quel est ce genre de négociation?

Une voix: C'est ce que vous auriez dû faire dès le début.

L'hon. M. Kierans: Pas si vite. C'était leur problème. Ils dormaient depuis cinq mois et ne se sont réveillés qu'au moment de la grève. Je leur ai demandé, «Pourquoi serait-ce à moi d'aller dire quelque chose à ces cinq entrepreneurs?»

Une voix: Est-ce que c'est ainsi que l'opposition choisirait un syndicat?

L'hon. M. Kierans: L'un des entrepreneurs avait déjà formé un syndicat et que ce syndi-

cat était celui des camionneurs. Que dirions-nous à l'entrepreneur qui fait actuellement affaire avec les camionneurs? Lui dirions-nous, qu'à moins qu'il ne passe à la CSN, le contrat sera nul et non avenu. Vous tenterez d'expliquer cette décision aux camionneurs.

[Français]

Les gars de la CSN n'ont plus besoin de moi, ils sont des hommes et non pas des enfants.

[Traduction]

Lorsque les nouveaux contrats entreront en vigueur le 1^{er} avril, cela les regardera. Il peut faire comme les camionneurs et marchander avec les nouveaux entrepreneurs. Ils pourront être acceptés ou non; mais le gouvernement fédéral n'exercera aucune pression sur eux.

Des voix: Bravo!

• (9.00 p.m.)

M. Valade: C'est une solution de facilité.

L'hon. M. Kierans: J'imagine que le député en a une meilleure, mais nous ne la connaissons pas encore. Il est très évident, monsieur l'Orateur, et, en fait, plusieurs députés l'ont reconnu ce soir, qu'on est très peu au courant de ce qui se passe à Montréal. Je vais brièvement résumer les faits. Il y a eu cinq arrêts de travail depuis un an. Le premier seul était légal. L'année dernière, la dislocation, le ralentissement du service, la violence, les activités des bandes et des fiers-à-bras ainsi que les menaces ont duré 32 jours; cette année, deux semaines et demie, jusqu'ici. Il y en a eu d'autres auparavant. Ces méthodes ont réussi dans le passé. En conséquence, les frais à Montréal sont, à l'heure actuelle, 25 p. 100 plus élevés que dans d'autres villes d'égale importance. Montréal a été prise à la gorge chaque année par un accord temporaire. On s'attend à ce que, tôt ou tard, le gouvernement ou la population de Montréal flanchent. Toutefois, cette année, le gouvernement ne cédera pas et si les gens de Montréal comprennent la situation, ils ne craqueront pas non plus.

L'hon. M. Asselin: Ils en souffriront.

L'hon. M. Kierans: Qu'est-ce qui est la cause de toutes ces souffrances? Ce sont les taux horaires! Devrons-nous nous incliner devant ce chantage comme le ferait un gouvernement conservateur?

Des voix: Bravo!

L'hon. M. Kierans: Le coût total à Montréal l'an dernier...

M. Valade: Monsieur l'Orateur, je demande la parole pour un rappel au Règlement.